

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2018

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de M. ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

Présents : M. ALIBERT Christian, Mme COPIE Magali, M. GRIMAUD Guillaume, M. GUEZE Daniel, Mme HAYART Amandine, Mme MACHISSOT Ginette, Mme MALOSSE Brigitte, Mlle MENADI Cindy

Absents : M. BOULON Thierry,

Secrétaire de séance : M. GRIMAUD Guillaume

Le compte rendu du Conseil Municipal du 27 avril 2018 est adopté à l'unanimité.

## **ADRESSAGE**

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal que Mr BOTTET (de la poste) est venu expliquer en quoi consiste l'adressage. Présentation du diaporama présenté par Mr BOTTET aux membres du conseil municipal. Il rappelle que pour le passage à la fibre l'adressage des communes est indispensable.

Peu de voies de la commune n'ont pas de dénomination et certaines sont à renommer différemment en rajoutant un numéro de rue (ex : lieu-dit : Graillet pouvant devenir « Route de Graillet » et rajouter un numéro pour chaque maison)

Un plan a déjà été fait par l'ancienne équipe municipale concernant la dénomination des rues.

Guillaume GRIMAUD et Amandine HAYART se proposent d'y jeter un coup d'œil et réfléchir à d'autres noms de rues possibles.

Coût de l'adressage pour la commune : 2699 €

Possibilité de demander une subvention auprès du Conseil Régional.

Accord à l'unanimité des membres du conseil municipal pour réaliser l'adressage de la commune.

## **TRANSPORT LOCAL SPECIFIQUE**

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal qu'il a rencontré Mr Yvan THIEBAUD en charge des transports au sein de la CAPCA concernant le Transport Local Spécifique sur la ligne Châteauneuf/Vernoux les jeudis matins. Mme CADET et Mme GREVE, qui utilisent régulièrement ce transport étaient présentes à la réunion.

Monsieur le Maire explique que le marché du transport local spécifique qui couvre la ligne Châteauneuf/Vernoux s'est arrêté au 31/12/2017. Une consultation a été lancée par la CAPCA auprès de trois entreprises ; aucune n'a répondu à la consultation.

A compter de Septembre 2018, un transport à la demande va être mis en place de Châteauneuf à Vernoux le jeudi matin après le transport scolaire. Les transports Chastagnaret qui effectuent le transport scolaire sur la commune effectuera également le transport local spécifique

Le trajet sera le suivant : Les Rouveyrols / Le bosc / Le village de Châteauneuf / Vernoux. Le service se mettra en place dès qu'il y aura une seule personne. Mme CADET contactera toujours la veille la centrale pour indiquer le nombre de personnes qui prendront le transport. Le service ne sera pas assuré durant les vacances scolaires. Le coût sera de 2 € l'aller-retour ou bien possibilité d'acheter un carnet de 10 trajets aller-retour à 8 €

Les horaires de passage :

ALLER :

Départ à 8h45 aux Rouveyrols

Arrivée à 9h00 à Vernoux en Vivarais

RETOUR :

Départ à 11h30 à Vernoux

Arrivée à 11h45 aux Rouveyrols

Les membres du conseil municipal trouvent regrettable que le transport ne se déclenche pas pendant les vacances scolaires.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a été demandé aux taxis Marton d'effectuer le transport durant Juillet et Août 2018 pour le jeudi matin à Vernoux. Toujours en attente de retour de leur part à ce jour.

## **MAISON DES ARTISANS**

Monsieur le Maire fait part qu'il n'y a rien de nouveau à ce jour.

Toujours dans l'attente des retours des demandes de subventions.

## **SUBVENTION ASSOCIATIONS**

Le tableau des demandes de subvention est présenté aux membres du conseil municipal.

La subvention à verser au collège suite à la dissolution du SIGEC (nous sommes dans l'attente de connaître le nombre d'enfants de la commune fréquentant le collège de Vernoux). Les subventions seront votées lors du prochain conseil municipal.

## **VOIRIE**

Monsieur le Maire fait lecture de deux devis d'Eiffage concernant des travaux de voirie (emplois et enrobé montée de Vallier)

Accord à l'unanimité des membres du conseil municipal pour effectuer ces travaux de voirie sur l'année 2018.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Problème ligne téléphonique maison PESENTI/EYNARD. Le réseau est saturé  
Rencontre avec France Télécom pour créer une nouvelle ligne. Ils proposent de rajouter des poteaux. Assez de poteaux actuellement sur la commune qui dénaturent le paysage, la commune demande que la ligne soit enterrée.  
France Télécom fournira le matériel et la commune payera la tranchée.  
Accord à l'unanimité des membres du conseil municipal.

- Passage de l'Ardéchoise 2018  
Daniel GUEZE et Brigitte MALOSSE font un retour sur le passage de l'Ardéchoise sur la commune. Beaucoup de cyclistes se sont arrêtés ; des gâteaux avaient été faits par les membres du club « Le petit Nice ». Brigitte MALOSSE tient à préciser qu'il y a beaucoup de mobilisation de la part de la population et également des membres du club « Le Petit Nice »

- Tirage au sort juré d'assises pour l'année 2019

Daniel GUEZE fait part qu'il a assisté au tirage au sort des jurés d'assises à Silhac.

Trois personnes sur la commune ont été désignées :

- Madame BERTHIER Cindy
- Monsieur DORNE François
- Madame TOUCRY épouse CHRISOKERAKIS Charline

- Courrier de l'Association Aimergens pour l'utilisation d'une salle

Monsieur le Maire fait lecture de la demande de l'Association Aimergens pour l'utilisation d'une salle pour deux activités.

Accord à l'unanimité pour utiliser la salle communale le jeudi.

- Guillaume GRIMAUD rappelle que la tour est toujours éclairée toute la nuit. Relancer le SDE

Pour arrêter l'éclairage dans la nuit.

- Le prochain conseil municipal est prévu le vendredi 27 juillet 2018

La séance est levée à 22h30.